

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »  
DU 24 FEVRIER 2026

L'an deux-mille-vingt-six,  
le 24 février,  
le Conseil Communautaire  
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,  
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 18 février 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 23

Excusés représentés : 5

Excusés non représentés : 1

Absents : 2

Votants : 27

**PRESENTS** : Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, M. GIRODET, Mme GOMEZ, Mme JOLIVET, M. MARCON, M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TARERAT, Mme TEYSSIER, M. VIAL, Mme VILLEVIEILLE, Mme VINSON,

**EXCUSES REPRESENTES :**

M. HAURY : Pouvoir donné à M. ARNAUD  
Mme GINET : Pouvoir donné à Mme TARERAT  
Mme REYNAUD : Pouvoir donné à M. DUFAURE DE CITRES  
Mme BENABDESLAM : Pouvoir donné à M. RIVET  
M. MARCEAU : Pouvoir donné à M. DURIEUX

**EXCUSEE :**

Mme JANISSET

**ABSENTS :**

M. VALEYRE, M. BLANCHARD

Madame Julie TARERAT a été élue secrétaire de séance.

n° 20260224\_D\_004

**Commission :**  
**Finances -**  
**Mutualisation**

**Objet : Budget**  
**annexe Alimentation**  
**en Eau Potable :**  
**Compte Financier**  
**Unique 2025**

Le Conseil Communautaire,

Réuni sous la présidence de Monsieur BOMPUIS,  
Délibérant sur le Compte Financier Unique (document budgétaire et comptable  
commun à l'ordonnateur et au comptable public) de l'exercice 2025 dressé par Monsieur  
GIRODET, Président (selon rapport ci-joint),

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice considéré et les  
Décisions Modificatives,

Après que Monsieur GIRODET se soit retiré au moment du vote,  
à l'unanimité,

\* Lui donne acte de la présentation faite du Compte Financier Unique, lequel peut  
se résumer ainsi :

**Section de Fonctionnement :**

|                          |                |
|--------------------------|----------------|
| Dépenses de l'exercice : | - 681 343,77 € |
| Recettes de l'exercice : | 998 966,17 €   |
| Résultat de l'exercice : | 317 622,40 €   |
| Excédent antérieur :     | 404 333,62 €   |
| Excédent global :        | 721 956,02 €   |

**Section d'Investissement :**

|                          |                  |
|--------------------------|------------------|
| Dépenses de l'exercice : | - 1 131 848,36 € |
| Recettes de l'exercice : | 731 314,46 €     |
| Résultat de l'exercice : | - 400 533,90 €   |
| Excédent antérieur :     | 170 246,98 €     |
| Déficit global :         | - 230 286,92 €   |

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou sous-Préfecture  
le :

AR Prefecture

043-244301131-20260224-20260224\_D\_004-DE  
Reçu le 05/03/2026

\* Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

\* Arrête les restes à réaliser :

- RAR Dépenses : 175 913,53 €

+ RAR Recettes : 390 219,99 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve.

Fait et délibéré à La Séauve-sur-Semène, au siège situé 1 place de l'Abbaye, les jour  
mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

La Secrétaire de séance

Le Vice-Président,

Julie TARERAT

Yves BOMPUIS



**AR Prefecture**

043-244301131-20260224-20260224\_D\_004-DE  
Reçu le 05/03/2026